

CRS 82 (1952)

Les C.R.S. de Chalon-sur-Saône construisent un village.

Il y a quelques mois, le personnel de la C.R.S. N° 82 était réuni par son commandant qui tint ce langage :

« Vous vivez dans des taudis, vous payez des prix exorbitants... Si vous acceptez d'abandonner tout espoir de repos pendant un an et vous astreindre à une discipline encore plus dure que celle exigée pour le service, je vous promets, au bout de ce temps, la maison et le petit jardin dont vous n'osez rêver et dont, pourtant, je veux vous rendre propriétaires...

« Je ne vous demande pas un sou, mais du travail, beaucoup de travail... »

Des explications suivirent, des projets de plans furent discutés, les conditions de financement exposées.

Cette proposition qui éclatait comme une bombe au milieu des petites habitudes et du renoncement considéré comme définitif de la plupart des auditeurs, les séduisit et les effraya en même temps.

Malgré le scepticisme quasi général, une centaine de gradés et gardiens se firent inscrire à l'Association des « *Castors Bleus* » constituée pour mettre le projet au point et procéder aux formalités.



Maison de la deuxième catégorie cinq chambres, une salle de séjour, un cabinet de toilette avec douche, eau chaude et froide, lumière et force dans toutes les pièces, carrelage, parquet chêne et garage, coûtera de 6.700 Or. par mois pour le célibataire à 1.768 fr. pour le père de cinq enfants pendant vingt ans.

A ce stade de la construction, aucun professionnel n'est encore intervenu.

Celles-ci se révélèrent comme un monument de paperasses et d'inter. minables palabres qui furent cependant menées tambour battant malgré un entremêlement inextricable de courants divers où s'entrechoquaient les prétentions du vendeur, les impératifs de l'urbanisme, les subtilités juridiques soulevées par ce cas plus que particulier, les arguties d'un fonctionnaire peu évolué, les exigences ministérielles pour la voirie, l'électrification, la construction des égouts, sans oublier les plantations d'arbres aux essences litigieuses, avant d'en arriver à d'épuisantes discussions de marchands de tapis au sujet de la conception des habitations elles-mêmes ; car, en notre IV^e République, on ne construit pas au gré d'une fantaisie vagabonde, mais on suivant des règles dont nous dirons seulement qu'elles partent de très louables intentions.

Le plus simple fut le financement.

Le recours aux Sociétés de Crédit mutuel fut écarté a priori par suite de la mauvaise réputation de ces officines dont la publicité trompeuse envahit les journaux. Il ne fut pas davantage question du Crédit Immobilier, organisme sérieux, contrôlé par l'Etat, mais terriblement désargenté par suite de sa dépendance du trésor public.

L'on demanda une avance, remboursable en vingt ans, sans intérêts, au département pour l'achat d'un champ de dix hectares et pour la construction l'on s'adressa au Crédit Foncier de France qui prête, comme chacun sait, jusqu'à 70 % du montant du devis, les premiers frais étant financés par un organisme bancaire. Les fournisseurs ayant, par ailleurs, ouvert un crédit illimité. Cette formule, par sa souplesse, permettant d'ailleurs la vente de l'immeuble à tout instant, ou sa location en cas de mutation avant les jours heureux de la retraite.

Comme aucun des participants n'avait le moindre capital, il s'agissait de se débrouiller pour que le montant du prêt soit suffisant. Comment ? En éliminant toutes les dépenses (lui pouvaient l'être. En supprimant la cascade des taxes et bénéfices par des achats directs à la production, en écartant la main-d'œuvre non spécialisée.

C'est donc ces conditions que le chantier démarra sous la direction du Commandant Bonnet, promu maître d'œuvre, sans architecte ni entrepreneur.

Il se révéla que dans ces conditions le devis, présenté suivant le Bordereau général des prix, barème officiel du M.R.U. pouvait être ramené à 40 % de son montant.

C'est ainsi que l'un des types de maison adopté par les " Castors Bleus ", évalué suivant les tarifs normaux d'entreprises, revient à 2.500.000 fr. alors qu'il ne leur coûte que 900.000 fr., auxquels il faut ajouter 150.000 fr. pour l'aménagement du terrain, aucune subvention n'étant prévue.

Quels sont donc les projets des Castors de Chalon ?

Ils ne construisent pas des baraques ou des cabanes à lapins, mais de vraies maisons confortables, faites pour durer. D'ailleurs, le Crédit Foncier de France dont le prêt est garanti par la valeur de l'immeuble construit, refuse impitoyablement de s'intéresser aux constructions susceptibles de présenter des insuffisances.

Six types sont prévus, ils peuvent se grouper en deux catégories :

Première catégorie : 81 m², soit trois chambres, une salle, cuisine, cabinet de toilette avec douche eau chaude et froide, courant lumière et force dans toutes les pièces, carrelage et parquet chêne, toit à quatre pentes, garage communiquant.

Deuxième catégorie : 118 m², même distribution, mais avec cinq chambres au lieu de trois. Toutes les maisons sont individuelles et situées dans des jardins de 600 à 1.100 m². Le remboursement est prévu en vingt ans, les intéressés pouvant se libérer par anticipation. Le montant des mensualités varie suivant la situation de famille des intéressés au moment de leur versement.

Le tableau suivant extrait du dossier concernant les maisons de 81 m² indique les sommes à payer pendant les cinq premières années, à partir de la sixième la mensualité du célibataire diminue de 1.000 francs, les autres proportionnellement.

Par une astuce trop longue à expliquer ici, le règlement du Crédit Foncier qui ne réclame pendant les cinq premières années que l'intérêt du prêt et non l'amortissement du capital, a été tourné afin de permettre aux bénéficiaires des allocations du Code de la famille (salaire unique, allocations familiales) de bénéficier au maximum de l'allocation logement qui diminue les mensualités dans des proportions considérables.

Grade	Célibat.	Marié Sans enf	Marié 1 enf	Marié 2 enf	Marié 3 enf	Marié 4 enf	Marié 5 enf
Brigadier 1° classe	6583	4903	3883	2833	2533		
Brigadier 2° classe	6583	4823	3883	2743	2443		
Sous Brigadier + 2 ans	6583	4743		2583	2263	2023	2118
Sous Brigadier - 2 ans	6583	4703	3763	2583			
Gardien Hors Classe	6583	4703	3703	2503	2173		
Gardien Classe Excep	6583	4663	3643	2503			
Gardien 1° classe	6583	4583	3583	2343	2083	1833	
Gardien 2° classe	6583	4543	3523	2343	1903		1833
Gardien 3° classe	6583	4503	3343	2343			

NOTA.

Ce tableau est établi pour la C.R.S. 82. Certaines cases sont restées vides, aucun " Castor " ne se trouvant dans cette situation de famille. Les ménages bénéficiaires de deux salaires sont assimilés aux célibataires.

Les mensualités correspondant aux maisons de la deuxième catégorie sont à peine plus élevées, mais le M.R.U. en a limité le nombre.

Mais, où en sont les travaux ?

Le premier coup de pioche a été donné le 1 avril 1952 (malgré l'histoire du poisson)....

Il a fallu aménager la voirie qui se promène pendant 2 km. 500 sur les 10 ha. du terrain : 5.000 tonnes environ de mâchefer furent chargées et étalées à la pelle, ce qui représente paraît-il, suivant un castor calculateur, plus de 5 millions de pelletées.... Deux mille tonnes de pierres furent extraites puis transportées, elles provenaient des carrières mises à notre disposition par de compréhensifs propriétaires. Il fallu partager le terrain, piqueter l'emplacement des maisons, ce travail, particulièrement délicat, fut conduit avec la participation d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, chaque fin de semaine.

Puis ce fut la fabrication de 105.000 agglomérés de béton vibré à triple isolation, d'un modèle breveté. Cette montagne de matériaux, d'une valeur de huit millions, et qui n'en avait coûté que deux, mit fin aux quolibets et sourires narquois, tandis que les Castors, exténués sous la canicule transformant le chantier en véritable Biribi et quelque peu démoralisés par les incessants sarcasmes dont ils étaient l'objet, se regonflèrent et prirent conscience de la grandeur de leur tâche et de la certitude de leur réussite.

Ce qui riva leur clou aux « esprits forts » ce fut l'inauguration du chantier par M. Claudius Petit, Ministre de la Reconstruction.

Celui-ci, en effet, dans un discours qui fit grand bruit, félicita ces « Audacieux » qui ne craignent pas de quitter le chemin facile des lamentations et des critiques pour s'engager sur celui beaucoup plus ardu de l'effort, sans demander rien à personne...

Ceci se passait le 30 juin. Si M. Claudius Petit repassait, aujourd'hui 30 octobre, c'est-à-dire quatre mois après sa venue à Chalon, il pourrait se rendre compte que l'ère de fabrication qu'il avait vu débiter était terminée, qu'elle avait fait place à celle tant attendue de la construction, que le béton des quatre-vingt dix fondations était coulé et que trois maisons avaient déjà leur toit, laissant préjuger que l'ensemble du chantier serait couvert pour Noël, autre date symbolique qui se rencontre curieusement avec celle du 1^o avril, jour du premier coup de pioche.

On peut dire, sans gloriole que ce résultat net tout simplement sensationnel si l'on tient compte des conditions dans lesquelles ce travail est conduit, avec un matériel de fortune et exécuté par des C.R.S. dont aucun n'avait appartenu de près ou de loin auparavant au bâtiment. (Les trois ou quatre de la compagnie ayant quelque compétence, ayant, à leur grand regret aujourd'hui, « prudemment » refusé de s'inscrire.)

Mais comment fonctionne cette organisation ?

Il est absolument impossible, dans le cadre ce court article, d'exposer le détail du fonctionnement des « Castors Bleus » nous ne traçons que les grandes lignes.

A la tête se trouve le Commandant Bonnet, qui mène l'affaire parallèlement à sa Compagnie : il est à la fois, architecte, juriste, financier, technicien en matériaux et responsable. Il est assisté d'un Conseil d'administration élu par les participants, qui se réunit au moins une fois par semaine, le mardi.

Ce Conseil d'administration a reçu de ses mandants des pouvoirs dictatoriaux qu'il n'hésite pas à utiliser, l' "Intérêt du Chantier" étant le seul argument valable. Son principal souci est la répartition des heures de travail. Elles sont connues huit jours à l'avance et des dérogations sont rarement accordées. Pour qu'il n'y ait pas d'abus, il a été admis qu'en fin de chantier, la moyenne des heures fournies serait établie et que ceux qui auraient un total inférieur à cette moyenne seraient redevables à la caisse commune d'une somme calculée suivant le tarif de la profession, tandis que ceux qui la dépasseraient, recevraient une somme calculée de la même manière.

La comptabilité a été mise en route par un expert-comptable qui la vérifie périodiquement, tandis que des commissaires aux comptes procèdent à une surveillance permanente (non pour éviter les insinuations malveillantes, c'est impossible mais pour leur faire un sort sans appel.)

Il y a de fortes raisons d'espérer que tous les Castors pourront habiter leur maison au début de l'été prochain. Compte tenu d'un déplacement de longue durée prévu au début de 1953, elles ne seront peut-être pas tout à fait terminées, mais il n'y en aura plus pour longtemps...

La formule est-elle bonne ? Quoi qu'il en soit, elle a le mérite de permettre le logement de quatre-vingt-dix familles dans des conditions de confort remarquables et qui, plus est, de les faire accéder à la propriété d'un jardin et d'une jolie maison pour une dépense mensuelle inférieure au prix d'un loyer d'H.L.M., dépense qui sera encore diminuée par les bénéfices provenant de la coopérative prévue sur la place centrale du village et des produits du jardin.

Il n'y aura plus ensuite qu'à ouvrir les portes du garage sur la voiture sans laquelle un bonheur complet n'est plus concevable à notre époque.

De petits personnages diront ceci, diront cela... Les Castors de la C.R.S. 82 le laisseront parler avec la sérénité des hommes de bonne volonté... Car eux, ils auront fait quelque chose...

Chalon-sur-Saône, le 30 octobre 1952

Un Castor parmi les autres



M. Claudius Petit, ministre de la Reconstruction, prononce un discours qui allait faire grand bruit.

Au deuxième plan M. le Colonel Gauthier, Chef d'Etat-major, qui, dès les premiers jours, ne cessa de manifester sa sympathie aux Castors Bleu